

# École Notre-Dame-de-la-Garde

## Conseil d'établissement

Convention à la séance ordinaire du 8 octobre 2025  
à l'école Notre-Dame-de-la-Garde de 19 h à 21 h

## PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Poste	Noms	Groupes représentés
1-	Mme Mira Dana	Représentante des parents
2-	Mme Eve Pilon	Représentante des parents
3-	Mme Karine Laberge	Représentante des parents
4-	Mme Audrey Martin	Représentante des parents
5-	Mme Léa Gravel-Quane	Enseignante du préscolaire
6-	Mme Reine Joanis	Enseignante de 5 <sup>e</sup> année

Est également présente à la table du conseil :

1-	Mme Jenny Thibault	Directrice de l'école
----	--------------------	-----------------------

---

**1- a) Présence et quorum (art. 61, 63 et 42) : 19 h 02**

Mme Thibault souhaite officiellement la bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence et leur implication. En un tour de table, chaque membre se présente. Elle annonce la tenue d'élection pour nommer une présidente et une vice-présidente qui n'a pas eu lieu lors de l'assemblée générale du 3 septembre dernier. Il ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. La liste des présences sera annexée au procès-verbal (#1) de la présente réunion.

**b) Élection d'une présidence et d'une vice-présidence (art. 56 et 60)**

Mme Thibault explique le rôle d'une vice-présidente au sein du conseil d'établissement dont la principale tâche est de remplacer le président lors d'une absence. Cette personne doit être un parent du CÉ.

Mme Karine Laberge se propose à titre de présidente. Elle est élue par acclamation Appuyé par Mme Ève Pilon.

Mme Ève Pilon se propose à titre de vice-présidente. Elle est élue par acclamation. Appuyé par Mme Audrey Martin.

**2- Questions du public :**

Aucune question

**3- Adoption de l'ordre du jour :**

# 025-CE-  
08-10-019

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 8 octobre 2025 du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Une copie sera annexée au procès-verbal (#2) de la présence réunion.

Ordre du jour du 8 octobre 2025

No		Sujet	Objet
1-	2 min.	a) Présences et quorum (art. 61, 63 et 42)  b) Élection d'une présidence et d'une-vice-présidence (art. 56 et 60)	Constat  Élection

No		Sujet	Objet
2-	10 min. au besoin	<b>Questions du public</b>	Information
3-	2 à 5 min.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	Adoption
4-	2 à 5 min.	<b>Adoption des procès-verbaux du 11 juin et du 3 septembre 2025</b>	Adoption
5-	5 à 10 min.	<b>Suivis aux procès-verbaux du 11 juin et du 3 septembre 2025</b>	Information
6-	± 45 min.	<b>Les Rapports et la Reddition de comptes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Informations du représentant du comité de parents</li> <li>b) Informations de l'OPP</li> <li>c) Informations du personnel enseignant</li> <li>d) Informations du service de garde</li> <li>e) Rapport de la direction</li> </ul>	Information
7-	± 60 min.	<b>Travaux du conseil :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Rapport annuel (art. 82)</li> <li>b) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (art. 66)</li> <li>c) Régie interne du conseil d'établissement (art. 67)</li> <li>d) Modalités relatives à l'utilisation des services de soutien (art. 65)</li> <li>e) Activités éducatives (art. 87)</li> <li>f) Campagne de financement (art. 94)</li> <li>g) Projet éducatif (art. 74 et 109)</li> <li>h) COSP au 3<sup>e</sup> cycle (art. 85)</li> </ul>	Adoption Adoption Adoption Approbation Approbation Approbation Information Approbation
8-	± 10 min.	<b>Affaires nouvelles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Formation obligatoire des membres du CÉ</li> <li>b) Formulaire <i>Dénonciation d'intérêt</i></li> </ul>	Information Information
9-	2 min.	<b>Questions diverses</b>	Information
10-	2 min.	<b>Levée de la séance</b>	Adoption

**4- Adoption des procès-verbaux du 11 juin et du 3 septembre 2025 :**

**PRÉAMBULE :** Chaque membre ayant en main une copie des procès-verbaux ;

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 juin 2025 et du 3 septembre 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Ève Pilon, il est résolu à l'unanimité ;

**DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 juin 2025 et du 3 septembre 2025 ;

**D'ADOPTER** tel que déposés, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 juin 2025 et du 3 septembre 2025. Une copie sera annexée au procès-verbal (#3) de la présente réunion.

Mme Ève Pilon propose la correction suivante au point 7b – section du conseil : « la TES donne des ateliers et les enseignants qui font l'enseignement explicite et font l'utilisation utilise la plate-forme Moozoom.

**5- Suivis aux procès-verbaux du 11 juin 2025 et du 3 septembre 2025 :**

Aucun suivi n'est apporté.

**6- Les Rapports et la Reddition de comptes :**

a) Information du représentant du comité de parents :

Mme Audrey Martin explique que la première rencontre du comité de parents se tiendra le 21 octobre 2025.

Les membres ont cependant reçu le rapport 2024-2025 du CP et fera part des grandes lignes aux membres du CÉ lors de la prochaine rencontre.

b) Informations de l'OPP :

Mme Thibault énumère les activités de financement prévues, soit :

- Dîners pizza et Subway ;
- Vente de pain (déplacée près de Pâques) ;
- Vente de pâtisseries.

Il y a des parents responsables qui coordonneront les activités.

**Questions :**

1. Mme Ève Pilon demande si nous allons recevoir un sondage pour le bénévolat. Mme Thibault répond que oui, un sondage sera transmis sous peu.
2. Mme Ève Pilon demande aussi de clarifier le but du sondage concernant les vêtements. Mme Thibault explique que c'était pour connaître l'intérêt des parents et évaluer le volume de la commande auprès du fournisseur, et ce, afin d'établir le prix de vente des articles (prix en fonction des quantités achetées).
3. Mme Karine Laberge questionne le fait que les jus ne soient plus inclus dans les dîners pizza. Mme Thibault explique que c'est une décision de l'OPP. Elle mentionne qu'il était indiqué sur les coupons-réponses le coût incluait la pizza et un cupcake.
4. Mme Karine Laberge demande s'il a été envisagé d'accepter les paiements électroniques (ce point avait été discuté au CÉ l'an dernier). Une discussion sur les avantages et les inconvénients de cette option. La question sera soumise au CP par Mme Audrey Martin pour savoir si c'est possible dans d'autres écoles et comment cela fonctionne.

c) **Informations du personnel enseignant :**

Quelques nouvelles de nos classes :

Maternelle : Thème : émotions (tristesse, joie, peur, colère), projet de peinture, livre-voyageur (mes amis de la maternelle, je suis heureux), syllabes – phonème initial, activité de jumelage avec les élèves de 6<sup>e</sup> année.

1<sup>re</sup> : Thème David Shannon. Les élèves ont fait de l'écriture (orthographe approchée) et des arts à l'aide du thème. On a beaucoup lu et rigolé !

2<sup>e</sup> : Beaucoup de manipulation en math avec l'utilisation d'un super cahier d'exercices : *Mathémaction*, début du thème des sorcières.

3<sup>e</sup> : Thème des animaux en sciences (classes d'animaux, 4 grands règnes) et petit clin d'œil à Jane Goodall, spécialiste des primates, décédée récemment. Nous avons lu l'album « De petite à grande, Jane Goodall ». Les élèves ont posé beaucoup de questions et ont adoré le sujet.

4<sup>e</sup> : Découverte du carnet de lecture et stratégies (compréhension, justification et dépannage). C'est la première année sans le cahier JAZZ en français.

5<sup>e</sup> : Les élèves terminent leur journal voyageur pour découvrir le monde à travers les mots. En communication orale, ils devaient présenter un mensonge et deux vérités afin que l'on puisse repérer la contrevérité (détecteur de mensonges).

6<sup>e</sup> : Nous avons travaillé sur un dispositif afin de protéger un œuf d'une chute de plusieurs mètres. Les élèves ont également inventé un véhicule révolutionnaire lors d'un projet d'écriture.

Anglais :

- 1<sup>er</sup> cycle : couleurs, numéros, les effets scolaires et les endroits dans l'école ;
- 2<sup>e</sup> cycle : chapitre de révision terminé. On commence Unit 1 : 3<sup>e</sup> année : parties du corps et 4<sup>e</sup> année : personnes dans l'école ;
- 3<sup>e</sup> cycle : chapitre de révision terminé. On commence Unit 1 : 5<sup>e</sup> année : nouvel élève dans l'école et 6<sup>e</sup> année : écrire à un ami dans le monde (PenPal)

Éducation physique :

- 1<sup>er</sup> cycle : locomotion et manipulation ;
- 2<sup>e</sup> cycle : corde à sauter et poïs ;
- 3<sup>e</sup> cycle : parcours et jongleries.

Musique :

- 1<sup>er</sup> cycle : notes ascendantes et descendantes, les familles d'instruments, sons doux-forts, exercices de danse en musique, percussions sons secs et résonnants ;
- 2<sup>e</sup> cycle : piano, forte, crescendo decrescendo, vers rythmiques et percussions, ukulélé 2 accords ;
- 3<sup>e</sup> cycle : chanson à l'école « Haut les cœurs », batterie sur chaudières, ukulélé accords de blues.

d) Informations du service de garde:

Mme Thibault présente les nouvelles éducatrices, Mmes Céline Charpentier, Isabelle Saey, Camellia Netterfield, Ching-Ying Huang en remplacement d'Isabelle Saey durant son congé de maladie progressif. Elle souligne l'arrivée de Mme Marie-Andrée Clermont à titre de technicienne du service de garde. Son expérience est un atout important à l'organisation.

Elle fait la lecture des points laissés par Mme Marie-Andrée.

- Première journée pédagogique le vendredi 26 septembre sur la thématique « On n'est pas fait en chocolat ».

La journée a débuté avec deux activités en alternance : la fabrication de la glue avec madame Céline ou un jeu d'attrape-ballon avec madame Suzanne. Par la suite, les élèves ont dîné et joué à l'extérieur. De retour à l'intérieur, ils ont pu préparer de délicieuses boules d'énergie avec madame Camellia, qui ont ensuite servi comme collation. En après-midi, les enfants ont participé à un rallye photo à l'extérieur, avant de conclure la journée en écoutant un film.

- Les séances de devoirs ont toujours lieu les mardis et jeudis soir. L'heure est maintenant fixée à 16 h 30, afin de permettre aux élèves de se détendre avant de commencer et pour permettre à l'éducatrice d'organiser une activité de groupe.
- Nous demandons la collaboration des parents afin de rester sur le palier près du service de garde lorsqu'ils viennent chercher leur enfant. Cette mesure vise à réduire la circulation dans l'école et à assurer un bon déroulement des départs.
- Prochaine journée pédagogique, le vendredi 10 octobre sortie à Ninja Factory de 9 h 30 à 13 h 30 (42 élèves d'inscrits).

Mme Laberge mentionne avoir eu des questions concernant le changement dans l'heure de début de la période de devoirs. Certains (deux) parents lui ont mentionné que c'était tard et que la période se voyait donc raccourcie. Ainsi, quelques-uns ne peuvent plus bénéficier de ce service étant l'heure à laquelle ils viennent de venir chercher leurs enfants. Mme Thibault mentionne que c'est un changement proposé par Marie-Andrée Clermont. Une période d'adaptation est nécessaire, elle propose que ce changement soit maintenu du moins quelque temps. Elle rencontre régulièrement Mme Clermont donc un suivi sera fait à cet effet.

Mme Laberge dit avoir apprécié de recevoir en début d'année le sondage indiquant toutes les journées pédagogiques et les activités prévues jusqu'en décembre ainsi que les rappels d'inscription. Il serait apprécié que la même chose soit faite pour les journées pédagogiques du reste de l'année. Si tous les détails ne sont pas encore connus, au moins indiquer les dates et si une sortie est prévue ou non.

e) Rapport de la direction :

Mme Thibault précise que nous accueillons 138 élèves cette année.

Préscolaire	17
1 <sup>re</sup> année	20
2 <sup>re</sup> année	21
3 <sup>re</sup> année	20
4 <sup>re</sup> année	19
5 <sup>re</sup> année	23
6 <sup>re</sup> année	18

Voici les membres du personnel qui font partie de notre équipe cette année :

- Mme Léa Gravel-Quane, enseignante au préscolaire
- Mme Marie-Anne Corriveau-Branchaud, enseignante de 1<sup>re</sup> année
- Mme Carinne MacLean, enseignante de 2<sup>re</sup> année

- Mme Mélanie Chartrand, enseignante de 3<sup>e</sup> année
- Mme Christine Préfontaine, enseignante de 4<sup>e</sup> année
- Mme Reine Joanis, enseignante de 5<sup>e</sup> année
- Mme Geneviève Kirouac-Delage, enseignante de 6<sup>e</sup> année
- Mme Karina Lavoratore offrira la francisation aux élèves ciblés à raison d'une fois par semaine, tous les jours 2.
- Mme Kimberly Emond, psychoéducatrice répondante
- Mme Chantal Parent/Rachel Thauvette, enseignantes-orthopédagogues
- Mme Véronique Dumon, psychologue répondante
- M. Loïc Lefort, enseignant d'éducation physique
- Mme Mahrnoush Lari, enseignante d'anglais
- M. Sylvie Perron, enseignante de musique
- Mme Sabrina Olive, TES
- Mme Rose Carline Caprice, ouvrière d'entretien
- Mme Line Privé, préposée aux élèves handicapés
- Mme Lucie Godbout, surveillante d'élèves
- Mme Jocelyne Gauvin, surveillante d'élèves
- Mme Marie-Andrée Clermont, technicienne au service de garde
- Mme Céline Charpentier, éducatrice
- Mme Camellia Netterfield, éducatrice
- Mme Isabelle Saey, éducatrice
- Mme Ching-Ying Huang, éducatrice
- Mme Manon Lalonde, secrétaire d'école

Les élèves ont été accueillis à la rentrée scolaire sous le thème du monde marin.

Il y a eu un exercice d'incendie en septembre. Tout s'est bien déroulé.

Une pratique de confinement barricadé est prévue cet automne.

Une épluchette de blé d'Inde a été organisée pour souligner la rentrée scolaire et pour rassembler les élèves et leur famille le 12 septembre. Ce fut un grand succès. Merci aux parents bénévoles !

La prise des photos scolaires a eu lieu le 5 septembre dernier.

La première communication sera remise aux parents le 15 octobre sur le Mozaïk-Portail (clic-école) parents. Le bulletin de la première étape est en préparation et sera aussi déposé sur le portail aux parents le 20 novembre.

De plus, il y a eu la marche contre l'intimidation et la violence le 16 septembre.

Mme Thibault invite Mme Joanis à expliquer le code de vie, sous le thème du monde marin, visant le renforcement positif des trois règles.

Des activités parascolaires sont offertes aux élèves du préscolaire et primaire les mardis midi. Les ateliers de bricolage de **123GoBrico** ont débuté le 30 septembre pour une durée de huit semaines. Les élèves de

1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année pourront s'inscrire à l'activité **Danse Hip-Hop** qui débutera le 6 octobre. L'activité artistique **La mallette à bijoux** est offerte aux élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année dès le 9 octobre.

f) Information du membre de la communauté

Sans objet.

**7- Travaux du conseil :**

a) Rapport annuel (art.82)

# 025-CE-  
08-10-021

Mme Thibault a envoyé le rapport annuel aux membres du conseil d'établissement. Elle aborde certains éléments du projet éducatif comme il y a de nouveaux membres qui siègent sur le comité.

Les trois valeurs sont le respect, l'engagement et le bien-être.

Le slogan : ***Un pas à la fois, tu réussiras !***

Proposé par Mme Ève Pilon, il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2024-2025. Une copie sera annexée au procès-verbal (#4) de la présente réunion.

b) Budget de fonctionnement du conseil d'établissement (art. 66)

# 025-CE-  
08-10-022

Mme Laberge explique le but de ce fonds de 250 \$. Chaque année, on décide de reconduire cette somme pour contribuer à l'achat de matériel pour l'organisation du bal des élèves de 6<sup>e</sup> année.

Proposé par Mme Audrey Martin, il est résolu à l'unanimité d'adopter la reconduction des fonds pour le bal des finissants.

c) Régie interne du conseil d'établissement (art. 67)

# 025-CE-  
08-10-023

Mme Thibault présente le document aux membres.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'adopter la régie interne du conseil d'établissement. Une copie sera annexée au procès-verbal (#5) de la présente réunion.

d) Modalités relatives à l'utilisation des services de soutien (art. 65)

# 025-CE-  
08-10-024

Mme Thibault résume les modalités relatives à l'utilisation des services de soutien.

Proposé par Mme Ève Pilon, il est résolu à l'unanimité d'approuver les modalités relatives à l'utilisation des services de soutien. Une copie du document sera annexée au procès-verbal (#6) de la présente réunion.

e) Activités éducatives (art. 87)

# 025-CE-  
08-10-025

Mme Thibault énumère les activités choisies pour les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle:

- Centrale de Beauharnois, **23 octobre 2025** pour le 3<sup>e</sup> cycle, mesure école accessible et inspirante ME15231, 15 \$ par élève ;
- Clip'n Climb, **13 novembre 2025** pour le 2<sup>e</sup> cycle, mesure école accessible et inspirante ME15231, Coût prévisible 1400 \$ soit environ 36 \$ par élève ;
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges le **19 novembre 2025**, pour le 3<sup>e</sup> cycle, mesure culturelle ME15186, coût prévisible 587 \$ soit 15 \$ par élèves ;
- La route du lait le **3 décembre 2025**, pour le 2<sup>e</sup> cycle, gratuit ;
- Oiseaux de proie (UQROP), **4 février 2026** pour le 3<sup>e</sup> cycle, mesure école accessible et inspirante ME15231, coût prévisible 615 \$ soit 15 \$ environ par élève ;
- Natation à la piscine du CSSTL, **21 avril 2026** pour le 3<sup>e</sup> cycle, mesure école accessible et inspirante ME15231, coût prévisible 460 \$ soit 11 \$ par élève ;
- Visite de Daniel Brouillette, auteur jeunesse, **19 mai 2026**, pour le 3<sup>e</sup> cycle, mesure école accessible et inspirante ME15231, coût prévisible 575 \$ soit 14 \$ par élève ;
- Randonnée à vélo et visite de l'usine de traitement des eaux de l'eau potable de NDIP en **juin 2026** pour les élèves de 5<sup>e</sup> année (23 élèves), gratuit.

Proposé par Mme Reine Joanis, il est résolu à l'unanimité d'approuver les activités proposées. Une copie des documents sera annexée au procès-verbal (#7) de la présente réunion.

f) Campagne de financement (art. 94)

# 025-CE-  
08-10-026

À la suite de la rencontre de l'OPP, Mme Thibault propose de reconduire la vente de pâtisseries et la campagne de pains St-Méthode.

Suggestion de Mme Laberge : Certaines écoles font affaire avec des grossistes pour les commandes d'effets scolaires. Les parents peuvent faire leur commande auprès de ce grossiste en indiquant le nom de l'école, de l'enfant. Un pourcentage du coût de la commande est remis à l'école.

Suggestion de Mme Dana : Dans une autre école, vente de bonbons en partenariat avec KandJu (pourrait être autre chose) dans le temps des fêtes.

Elle donnera plus d'informations à cet effet lors de la prochaine rencontre du CÉ.

Mme Thibault mentionne être ouverte à toutes les suggestions. Elle invite les membres à lui soumettre leurs idées.

Une discussion sur l'ajout d'une campagne de financement pour la St-Valentin. Mme Thibault mentionne que Mme Dana lui reviendra avec des informations.

Mme Gravel-Quane suggère les collectes de canettes recyclables comme levée de fonds. Une compagnie s'occupe de récupérer les cannettes au domicile des parents directement. L'idée ne demande pas beaucoup d'implication du côté de l'école et des parents.

Des suivis seront faits quant aux différentes suggestions.

Proposé par Mme Léa Gravel-Quane, il est résolu à l'unanimité d'approuver les campagnes de financement proposées.

g) Projet éducatif (art.74 et 109)

Mme Thibault nomme à nouveau les trois (3) valeurs importantes du projet éducatif de 2023-2027.

- Respect
- Engagement
- Bien-être

Une copie des documents sera annexée au procès-verbal (#8) de la présente réunion.

h) COSP au 3<sup>e</sup> cycle (art. 85)

# 025-CE-  
08-10-027

Mme Thibault invite Mme Joanis à expliquer les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP). Le but de ce programme est d'amener les élèves à réfléchir sur leur avenir de la 5<sup>e</sup> année du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Les élèves de 5<sup>e</sup> année produisent un journal voyageur pour découvrir leurs champs d'intérêt et aptitudes. Des capsules Moozoom sur l'estime de soi sont présentées et les élèves élaborent leur curriculum vitae pour devenir lutin du père Noël. Les « Innovateurs à l'école » présentent aussi des métiers scientifiques afin de les amener à réfléchir. Chaque année, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle peuvent s'inscrire aux activités sportives des Mini-Intrépides du Chêne-Bleu pour s'initier au secondaire. Enfin, ils participent à **l'École ouverte sur son milieu** au Cégep de Valleyfield pour vivre des ateliers tels que l'inhalothérapie, la production en cinéma, le génie mécanique ou la chimie.

Elle mentionne également que les élèves visitent d'une usine de traitement des eaux.

Mme Kirouac doit préparer différents ateliers sur les métiers et méthodes de travail efficaces et les atouts en situation de transition.

Proposé par Mme Gravel-Quane, il est résolu à l'unanimité d'approuver les activités du COSP. Une copie des documents présentés sera annexée au procès-verbal (#9) de la présente réunion.

## **8- Affaires nouvelles**

### a) Formation obligatoire des membres du CÉ

Mme Thibault informe les nouveaux membres qu'une formation comprenant sept (7) capsules est obligatoire. Elle transmettra un courriel à tous les membres les avisant de cette obligation.

### b) Formulaire Dénonciation d'intérêt

Mme Thibault présente le document qui doit être rempli par les nouveaux membres et, uniquement s'il y a un changement, par les anciens membres. Ce formulaire est de se conformer à la politique d'éthique afin d'éviter des conflits d'intérêt personnel avec le CSS.

## **9- Questions diverses**

Le projet de terrain de soccer est évoqué. Mme Thibault mentionne s'être fait offrir des dons en échange d'une certaine reconnaissance (installation d'une plaque). Elle en a discuté avec l'avocate du CSS qui a confirmé que c'était possible. Mme Thibault croit qu'il y aurait lieu de former un sous-comité pour ce projet. Il est proposé de sonder l'intérêt des parents à faire partie d'un sous-comité dédié à ce projet. Mme Thibault transmettra une communication à tous les parents. Un suivi du dossier sera effectué lors de la prochaine rencontre.

## **10- Levée de l'assemblée : 21 h**

# 025-CE-  
08-10-028

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Audrey Martin et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Secrétaire

Présidente

Date

Item à l'ordre du jour	# de l'annexe	Sujet de l'annexe
1	1	Liste des présences à la séance du 8 octobre 2025
3	2	Adoption de l'ordre du jour
4	3	Adoption des procès-verbaux du 11 juin 2025 et 3 septembre 2025
7-a)	4	Rapport annuel (art. 82)
7-c)	5	Régie interne du conseil d'établissement (art. 67)
7-d)	6	Modalités relatives à l'utilisation des services de soutien (art. 65)
7-e)	7	Activités éducatives (art. 87)
7-g)	8	Projet éducatif (art. 74 et 109)
7-h)	9	COSP au 3 <sup>e</sup> cycle (art. 85)